



Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

FONCTION PUBLIQUE

GREVE DU 22 MARS 2018 : UN RAPPORT DE FORCE NECESSAIRE !

Chers Camarades,

La journée de grève et de mobilisation du 22 mars 2018 à l'appel de 7 fédérations de fonctionnaires est une réponse aux attaques sans précédent que connaissent les agents de la fonction publique.

Nous pouvons affirmer que c'est la première fois sous la cinquième République qu'un gouvernement concentre autant de décisions négatives contre les personnels et leurs statuts en un temps record.

La 1^{ère} salve 2017 :

- Gel du point d'indice pour l'année 2018 ;
- Rétablissement du jour de carence ;
- Hausse de la CSG partiellement compensée et non pérennisée ;
- Coupes budgétaires ;
- Suppression de 120 000 postes.

La 2^{ème} salve, 1^{er} février 2018 : Action publique 2022

- Recours massif aux contractuels (comme les contrats de mission) alors que l'on recense déjà un million de contractuels sur 5,5 millions d'agents ;
- Rémunération au mérite contraire au principe de carrière ;
- Plans de départs volontaires concernant les agents dont le poste serait supprimé suite à restructuration ;
- Remise en cause des instances paritaires (CAP, CT, CHSCT) dans le même esprit que la loi Travail ;
- Confirmation et amplification des baisses budgétaires dans les trois versants de la Fonction publique (Etat-territorial-hospitalier), ce qui entraîne déjà des suppressions de services, de missions de service public et d'emploi et des projets de privatisation.

Alors que de nombreuses actions sectorielles et légitimes se poursuivent dans l'Education nationale, les EHPAD, le secteur aérien, la grande distribution, etc., nous devons, dans le même temps, concentrer toutes nos forces et nos moyens sur la journée d'actions et de grève du 22 mars.

En effet, d'ores et déjà, le 22 mars, en plus des fonctionnaires et agents publics, nous savons que les Fédérations FO, CGT, et Sud Cheminot appelleront à la grève pour défendre leur statut particulier.

D'autres mouvements pourraient s'ajouter, toujours dans le cadre de défense de garanties collectives.

Notre mouvement du 22 mars 2018 est soutenu par la Confédération (déclaration de la Commission exécutive confédérale du 15 février 2018).

.../...

C'est pourquoi, au regard des enjeux, nous vous sollicitons à nouveau pour connaître les perspectives de mobilisation (tracts, intersyndicales, manifestations, etc.) dans votre département pour la journée du 22 mars 2018 et vous remercions de nous faire remonter le maximum d'informations.

DEVANT L'AGRESSION GOUVERNEMENTALE CONTRE LE SERVICE PUBLIC, UNE SEULE REPONSE POSSIBLE : La construction du rapport de force.

La grève du 22 mars 2018 est la première étape nécessaire que nous devons réussir avec l'ambition de l'amplifier si besoin.

**AVEC FORCE OUVRIERE
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE
ET EN MANIFESTATIONS**

LE 22 MARS 2018 !

Avec nos meilleurs sentiments syndicalistes.



Yves KOTTELAT
Secrétaire Général de la Fédération des
services publics et de santé
FORCE OUVRIERE



Christian GROLIER
Secrétaire Général de l'UIAFP-FO
Secrétaire Général de la Fédération
Générale des Fonctionnaires
FORCE OUVRIERE



FO
la force syndicale